



Le bonheur d'être toujours meilleurs

AVIS DE COURSE

CIRCUIT GASPÉSIEN – Zone de ski EST du Québec

24 et 25 Mars 2018



- Catégories :** Toutes les catégories
- Épreuves :** Samedi 24 mars 2018 – Deux manches de Slalom (SL)
Dimanche 25 mars 2018 – Deux manches de Géant (GS)
- Endroit :** Samedi 24 mars 2018 – Piste Roger Desjardins
Dimanche 25 mars 2018 – Piste Roger Desjardins
Station de ski Mont-Castor de Matane
238, Route du Centre de Ski, Matane (418) -562-1513
- Organisation :** Le Club Alpin Mont-Castor est l'hôte de la finale régionale de la Zone de ski de l'Est-du-Québec pour la saison 2017-2018.
- Sanction :** Calendrier des courses 2017-2018 (Zone de ski EDQ)
- Éligibilité & Règlements :** Les règlements de la FIS, de Canada Alpin, de Ski Québec Alpin ainsi que les règlements de la Zone de ski EDQ seront observés.
- Inscription :** Expédier vos inscriptions sur le formulaire annexé.
Compléter pour chacune des journées de course (deux onglets différents)
Expédier à l'attention de Louise Bouchard, par courriel, à l'adresse suivante : boucou@globetrotter.net.
Une confirmation de réception vous sera expédiée par courrier électronique.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DIMANCHE 18 MARS 2018 AVANT 18h00

Frais : SAMEDI : 20\$ (Frais d'inscription 10\$ / Taxe EDQ Équipement 5\$ / Billet ski 5\$)
DIMANCHE : 20\$ (Frais d'inscription 10\$ / Taxe EDQ Équipement 5\$ / Billet ski 5\$)
Total pour les 2 jours : 40\$ par coureur

Le secrétariat de course sera ouvert dès 7h30 le samedi 24 mars 2018.

Nous acceptons l'argent comptant et les chèques d'équipe

Les chèques personnels seront refusés.

S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. Faire les chèques au nom du Club alpin Mont-Castor.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ EN CAS D'ANNULATION DE LA COURSE EN RAISON DES CONDITIONS CLIMATIQUES.

Billets de remontée : Deux (2) billets "Entraîneur" pour les cinq (5) premiers coureurs.
Un (1) billet "Entraîneur" pour chaque cinq (5) coureurs additionnels.

Dossards : Un dépôt de 25\$ par équipe devra être versé obligatoirement par chèque.
Le tout sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe.
Les dossards du samedi seront remis à la réunion des entraîneurs; ceux du dimanche au secrétariat de course, le dimanche, dès 7hres.

Tirage des dossards : Le tirage des dossards se fera le mardi 20 mars 2018 par le comité organisateur.

Réclamations et protêts : Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ canadien.

Réunion des entraîneurs et horaire : Réunion le samedi 24 mars 2018 à 7h15 au bar du chalet de la station.
Représentation obligatoire des clubs à la réunion.

Tableau d'affichage : À l'arrivée au bas de la pente.

Remise de prix : Au chalet principal, le samedi et le dimanche, après la course suite à la compilation des résultats, une fois le matériel de course dûment rangé.

Hébergement et repas : Responsabilité des coureurs et entraîneurs. La cafétéria de la station sera ouverte à compter de 7hres samedi et dimanche matin.

Informations : Yves Lauer yves.lauer@cgocable.ca 418-719-5257

Comité de course : Directeur d'épreuve : Yves Lauer
Secrétaire de course : Louise Bouchard
Chef de piste : Dave Desrosiers
Délégué technique : Marc-André Leblanc (Samedi) / Claude Bernard (Dimanche)

Responsabilité : La **station de ski du Mont-Castor**, les organisateurs de la course ainsi que les administrateurs du **Club Alpin Mont-Castor** se dégagent de toute responsabilité en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

Bonne compétition !

